

CP.04.2016

Paris, le 3 octobre 2016

Communiqué de presse

**LA COMMISSION SUPERIEURE DU SERVICE PUBLIC
DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES (CSSPPE)

DEVIENT

LA COMMISSION SUPERIEURE DU NUMERIQUE ET DES POSTES (CSNP)**

Avec le vote de la Loi pour une République Numérique, la Commission Supérieure du Service Public des Postes et des Communications Electroniques est renommée « Commission Supérieure du Numérique et des Postes ».

Ce changement de nom apporte à la Commission Supérieure une plus grande lisibilité de ses travaux dans un secteur où Numérique et Postes sont plus que jamais complémentaires, liant l'humain par la technologie. Par Postes, il faut entendre toutes les formes de distributions locales.

Le Président Jean LAUNAY, député du Lot, Questeur de l'Assemblée Nationale, précise « Avec la connaissance du monde dans sa poche, et les meilleures offres en temps réel, seuls des réseaux humains de qualité permettent de concrétiser en confiance les attentes des citoyens en tout point du territoire ».

Le Président Jean LAUNAY a, par ailleurs, salué la qualité des travaux parlementaires sur la Loi République Numérique et le consensus construit par Mme Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation, dans un contexte de développement permanent des usages.

De nombreux parlementaires de la Commission Supérieure étaient engagés sur ce texte, alimentés par les rencontres, les visites et les auditions à huis clos qui auront permis aux membres de l'anticipation sur des sujets impactant les citoyens et les territoires.

Le Secrétaire Général Ludovic PROVOST annonce, par ailleurs, la tenue d'un colloque consacré à l'Identité Numérique, le jeudi 24 novembre prochain à l'Association des Maires de France : « La créativité numérique n'ayant pas de limite, seule une Identité Numérique authentifiée garantira l'intégrité des données personnelles de chaque citoyen dans ses engagements civils et contractuels ».

Députés : Jean LAUNAY (Président). Thierry BENOIT. André CHASSAIGNE. Corinne ERHEL. Jeanine DUBIE. Lionel TARDY (Secrétaire).

Sénateurs : Pierre CAMANI (Deuxième Vice-Président). Patrick CHAIZE. Jean-Claude FRECON. Bernard LALANDE. Philippe LEROY. Hervé MARSEILLE. Bruno SIDO (Premier Vice-Président).

Personnalités qualifiées : Henri d'AGRAIN, André SCHWOB, Françoise SOKOLOWSKI.

La Commission Supérieure est une commission bicamérale et transpartisane qui assure en permanence depuis 1990, le contrôle parlementaire et la veille sur le secteur Numérique et Postes.